

La famille dans la problématique des violences sexuelles

Par André GRÉPILLAT, Psychologue clinicien, Psychothérapeute de couple et de famille

CRIAVS Rhône-Alpes, Responsable adjoint de la Délégation de Grenoble



Quand nous avons créé le CRIAVS Rhône-Alpes en 2008 autour d'André Ciavaldini, nous nous sommes attachés à définir nos champs d'action en conformité avec la [circulaire DHOS/DGS/02/6C n°2006/163 du 13 avril 2006](#) ("Prise en charge des auteurs de violence sexuelle et création de centres de ressources interrégionaux") portant création des CRIAVS en France. Par la suite, nous avons voulu apporter une attention particulière à la question des mineurs auteurs de violences sexuelle, en la structurant comme champ d'intervention spécifique transversal. Nous avons également apporté une attention particulière au soutien aux professionnels de terrain impliqués dans le secteur de la prévention (cf l'éditorial d'André Ciavaldini "[La prévention des agressions sexuelles : sortir du sécuritaire pour entrer dans la citoyenneté : un appel à Prévention](#)" - Lettre N°9 du CRIAVS Rhône-Alpes, Avril 2010).

Parmi les premières missions figure ce que nous avons appelé « l'animation du maillage Santé-Justice », qui pourrait se définir comme le fait de faciliter les échanges, autour des patients sous main de justice, entre partenaires de ces deux mondes qui ont longtemps fonctionné de façon relativement étanche en évoquant chacun de son côté des problèmes justifiés de secret professionnel. Nous y avons rapidement associé le champ « Social », qui représentait pour nous celles et ceux qui étaient nommés jusqu'à ces dernières années les « travailleurs sociaux de l'administration pénitentiaire » au sein des SPIPs et des services de la PJJ.

Notre expérience du terrain, notamment à travers les demandes que nous recevons de formation, de conseil et de supervision de la part d'équipes en difficulté sur cette problématique des violences sexuelles, d'une part nous a conduit à élargir cette notion de « Social » comme terrain d'intervention, d'autre part a attiré notre attention autour de ce que l'on pourrait considérer comme un nouveau champ transversal autour de la question de **la prise en charge des familles**. Les professionnels concernés sont, outre les magistrats et les équipes de santé mentale, ceux qui constituent les équipes médico-sociales et socio-éducatives (qui redéfinissent de plus en plus leurs projets d'établissement autour de la question du soin) sous la responsabilité de l'Agence Régionale de Santé, mais aussi les services dont les missions incombent aux Conseils Généraux (ASE, PMI, services de placement et, depuis peu, services s'occupant de personnes âgées à domicile). Nous n'oublierons pas, parmi ces nouvelles demandes, celles émanant d'établissements accueillant des personnes handicapées, majeures

et mineures, ainsi que de certaines maisons de retraite, où la question a longtemps été traitée en interne et qui se trouvent aujourd'hui confrontées à la question de passages à l'acte de certains de leurs résidents dont un certain nombre ont eux-mêmes été victimes d'abus dans leur histoire, sans que la problématique n'ait été traitée à l'époque, ni par les familles, ni par les professionnels.

Plusieurs axes de travail sont alors à envisager **sur ce champ de la famille** :

- **la thérapie familiale** proprement dite constitue une modalité de traitement particulièrement fructueuse (il est possible de lire à ce sujet quelques articles de Bernard Savin, avec qui nous avons créé un tel dispositif de soin au sein de la Maison d'arrêt de Varcès, [sur le site de l'ARTAAS](#)). Les soignants formés à cette technique sont encore trop peu nombreux mais nous encourageons les initiatives en ce sens. Nous soutenons également les réflexions venant de quelques magistrats et de certains experts visant à envisager la possibilité d'ordonner dans certains cas une expertise de la famille, voire une thérapie de famille, comme on le fait pour les individus.

- dans beaucoup de cas, la question de la famille concerne **un réseau d'acteurs**. Citons par exemple les situations de suspicion, celles où le Juge des Enfants ou celui des Affaires Familiales ordonne de « maintenir le lien familial » quand l'auteur est incarcéré, celles où il convient de préparer le retour de l'auteur dans sa famille après un temps d'incarcération. Se pose de façon générale la question de l'après-coup de l'acte et de la réparation du lien, que cet acte ait eu lieu au sein de la famille ou pas. Nous connaissons à travers nos interventions un grand nombre de cas où ce travail de réseau s'est révélé complexe à gérer, mais néanmoins indispensable.

Nous souhaitons soutenir le travail avec les familles, d'une part parce qu'il nous paraît indispensable pour soulager les familles de l'effet traumatique du passage à l'acte, d'autre part parce qu'il constitue à nos yeux un outil indispensable pour éviter que ne se produise l'effet bien repéré de répétition, soit quand la victime devient plus tard auteur, soit quand l'acte délictueux se reproduit de génération en génération (combien de fois avons-nous entendu, de la part de patients auteurs ou de membres de leur famille : « le dévoilement de cette affaire va enfin permettre que les choses cessent de se répéter dans la famille »).

Pour nos collègues qui resteraient réticents à se pencher sur cet aspect du problème, je dirai l'intérêt intellectuel qu'il y a à tenter d'élaborer des réponses à cette question clinico-théorique qui se trouve au coeur de l'humain, notamment à travers la question de la transmission des valeurs fondamentales indispensables au nécessaire respect d'autrui pour que la vie en société soit possible. Par transmission, je ne veux pas seulement parler d'éducation, mais de la problématique inconsciente qui fait que, si nous savons bien que pour l'immense majorité de nos patients la différenciation soi / non-soi, ainsi que celles des genres et des générations sont acquises (travail psychique que nous devons tous effectuer au cours de notre toute petite enfance), elles sont mises en défaut au moment de l'« éclipse subjective », comme disait Claude Balier, qui prévaut au moment du passage à l'acte.

Journée régionale d'étude du CRIAVS Rhône-Alpes 2013 : Cyberviolence et Sexualité

Journée régionale d'étude



Cyberviolence et Sexualité

Vendredi 15 Mars 2013

Présidée par le Pr Jean-Pierre Kahn

Approches Théoriques animées par

Mme Divina Frau-Meigs
Dr Pierre Lamothe
Mme Myriam Quemener

Mme Valérie Bizien
M. Donat Campanale
M. André Grépillat

Mme Frédérique Lavèze
M. Renaud Prod'homme

Approches Pratiques animées par

Synthèses

Pr Jean-Pierre Kahn

Entrée Libre sur inscription uniquement

Lieu de l'événement :

World Trade Center
5, place Robert Schuman - 38000 GRENOBLE

Inscriptions et renseignements :

CRIAVS Rhône-Alpes
7, boulevard Jean Jaurès - 38000 GRENOBLE
Tél : 04 76 50 45 71 - Fax : 04 76 50 45 80
E-mail : contact@criavs-ra.org - www.criavs-ra.org

La prochaine journée d'étude du CRIAVS Rhône-Alpes se déroulera le **Vendredi 15 mars prochain de 8h30 à 17h** au **World Trade Center à Grenoble** (5, place Robert Schuman).

Cette année la thématique est **"Cyberviolence et sexualité"** avec :
Pr Jean-Pierre KAHN, Mme Divina FRAU-MEIGS, Dr Pierre LAMOTHE, Mme Myriam QUEMENER, Mme Valérie BIZIEN, M. Donat CAMPANALE, M. André GRÉPILLAT, Mme Frédérique LAVÈZE, M. Renaud PROD'HOMME, Dr Dominique STRAUB

Les "nouvelles technologies" de l'information et de la communication bouleversent inexorablement nos comportements au quotidien. L'accès instantané à l'information, parfois erronée et / ou fugace peut se propager telle une réaction en chaîne, ou par un effet domino à travers tous les réseaux "communicants" dont certains sont dits "sociaux". Quels qu'en soient la modalité ou le support, réseau téléphonique, filaire ou non,

informatique et notamment Internet, nous pouvons désormais communiquer avec l'autre pour un faible coût, et en faisant fi de la distance géographique, d'un continent à l'autre.

Ces outils, qui véhiculent de l'information, portent nos messages parfois privés et supportent une importante activité commerciale, ont vu leur usage détourné vers des intérêts personnels en vue d'assouvir parfois des pulsions agressives, ou certains actes transgressifs.

De nouveaux mots ont dû être créés pour décrire ces nouveaux maux de nos sociétés; le plus générique, encore que partiellement réducteur, est celui de cybercriminalité. A l'ère du virtuel et de la dématérialisation (livres, musiques, documents administratifs) il peut apparaître simple de se croire anonyme et dans la toute puissance.

Le législateur a dû adapter les textes de notre Loi pénale pour répondre à ces mésusages, qui nécessitent des adaptations incessantes. La criminalité des rues (ou de la rue), représente de façon partielle l'atteinte aux biens et aux personnes, et on ne peut ignorer l'utilisation déviante des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Nous sommes souvent confrontés dans notre expérience clinique à un déficit d'altérité chez les auteurs de violence sexuelle, mais comment prendre en compte l'autre lorsqu'il est "dématérialisé", n'existe que virtuellement, parfois même sans image ... L'objectif de cette journée d'étude est de faire le panorama des agressions sexuelles - au sens large - qui sont supportées par ces nouveaux modes de communication, d'analyser leur sous-bassement psychopathologique et de penser l'articulation du soin, du social et de la justice face à de nouvelles incriminations autour du sexuel et au traitement de leurs auteurs.

Le programme détaillé et la plaquette **[sont disponibles sur le site internet du CRIAVS Rhône-Alpes, rubrique Agenda.](#)**

Il reste peu de places, si vous souhaitez venir, pensez à vous inscrire.

Afin de garantir le maximum de places pour les professionnels désireux de participer à cette journée merci de nous signaler tout désistement.

L'entrée est libre, sur **[inscription en ligne sur le site internet, rubrique agenda,](#)**
par mail : contact@criavs-ra.org ou par téléphone au 04 76 50 45 71.

Les rencontres cinématographiques du CRIAVS Rhône-Alpes 2013 Délégation de Grenoble



LES RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DU CRIAVS RHÔNE-ALPES 2013 DÉLÉGATION DE GRENOBLE

CONTACT, RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

CRIAVS Rhône-Alpes
9 place Victor Hugo
38026 GRENOBLE
Tél : 04 76 50 45 71
Mail : contact@criavs-ra.org

Site : www.criavs-ra.org

Le CRIAVS Rhône-Alpes, délégation de Grenoble, en partenariat avec le Méliès se propose d'organiser des rencontres autour d'un film traitant des violences sexuelles tous les deux mois à Grenoble à partir de janvier 2013.

En cohérence avec la mission du CRIAVS qui est de contribuer à la prise en charge pluridisciplinaire (Santé, Justice, Médico-Social et Social) des auteurs de violences sexuelles, le champ des auteurs constituera la toile de fond de notre réflexion tout au long de la programmation.

Le cinéma, en tant que création artistique, peut nous aider à explorer cette dynamique. Il contribue notamment à notre réflexion sur les représentations sociales du phénomène, qui varient selon les époques et les lieux.

La prochaine séance aura lieu le **lundi 18 février 2013 à 20h au Méliès avec le film :**

TYRANNOSAUR - Film Anglais de Paddy Considine, 2012

Résumé : Dans un quartier populaire de Glasgow, Joseph est en proie à de violents tourments à la suite de la disparition de sa femme. Un jour, il rencontre Hannah. Très croyante, elle tente de reconforter cet être sauvage. Mais derrière son apparente sérénité se cache un lourd fardeau : elle a sans doute autant besoin de lui, qui lui d'elle.

Cette séance sera suivi d'un débat animé en collaboration avec les associations participant au Comité de Pilotage de Prévention des agressions sexuelles dans le champ des auteurs :

**AIV Grenoble - Althéa/L'Appart - Miléna - Passible - SOS Inceste pour revivre
Grenoble - Planning familial de Grenoble - Solidarité femmes
Grenoble Isère**

[Le programme des prochaines rencontres est disponible sur le site internet du CRIAVS, rubrique Agenda.](#)

Entrée réservée aux professionnels des secteurs Santé, Justice, Social et éducation sur inscription par mail : contact@criavs-ra.org ou par téléphone au 04 76 50 45 71

Tarif de la séance à régler sur place : 6,30 € (Tarif réduit du Méliès)

Lieu : Cinéma le Méliès - 28 Allée Frenay à Grenoble

Actions pouvant entrer dans le plan de formation continue, le CRIAVS Rhône-Alpes dispose du N°82 38 04613 38.

Des attestations de présence seront délivrées sur place.

Prochaine soirée du CRIAVS Rhône-Alpes 2013 - Délégation de Grenoble

Intervention d' **André Grépillat**, Psychologue clinicien, Responsable adjoint de la délégation de Grenoble du CRIAVS Rhône-Alpes, Membre de l'ARTAAS, Thérapeute de couple et de famille le **jeudi 21 février 2013 à 20h30**.

"Le travail en réseau avec les familles dans les situations de violences sexuelles"

Nos cultures professionnelles sont généralement centrées sur l'individu et l'aide que nous pouvons lui apporter, que ce soit dans le domaine du soin ou de la Justice. Pourtant, l'expérience nous montre l'importance des interventions des équipes médico-sociales qui sont conduites dans leurs missions à dépasser les clivages auteurs/victimes et majeurs/mineurs.

A partir d'exemples cliniques divers (soin, expertise, accompagnement social et éducatif) nous tenterons de montrer l'intérêt de penser les choses en termes familialistes, tant pour comprendre les défauts dans la transmission inter-générationnelle qui peuvent expliquer le passage à l'acte que pour élaborer un cadre multi-professionnel de la prise en charge des violences sexuelles.

Entrée libre sur inscription uniquement - mail : contact@criavs-ra.org ou par téléphone au 04 76 50 45 71

Lieu : Locaux du CRIAVS Rhône-Alpes, 9 place Victor Hugo à Grenoble

Consultez la liste des [soirées 2013 du CRIAVS Rhône-Alpes - Délégation de Grenoble](#) sur le site internet du CRIAVS Rhône-Alpes, rubrique Agenda.

Prochaine rencontre du CRIAVS Rhône-Alpes 2013 - Délégation de St Étienne

Vendredi 08 février 2013 de 14h à 16h : Intervention du **Dr Maurice Berger**

"Les troubles de l'attachement : un outil théorique et clinique pour comprendre la violence"

Lieu : Université Jean Monnet, Salle SR2

Entrée libre, sur inscription uniquement par mail (criavs.secretariat@chu-st-etienne.fr) ou par téléphone (04 77 12 79 32)

Consultez les programmes des prochaines [rencontres du CRIAVS Rhône-Alpes, Délégation de St Étienne](#) sur le site internet du CRIAVS Rhône-Alpes, rubrique Agenda.

Module de formation continue "Violences sexuelles : conséquences et traitement"



En partenariat avec le service formation continue de l'Université Lyon 1, des modules de formation continue sont proposés de façon indépendante.

La prochaine session aura lieu du **07/03/2013 au 09/03/2013** sur "**Les auteurs de violences sexuelles : aspects cliniques**".

Formation

Approches clinique, thérapeutique et juridique des auteurs de violences sexuelles



Lieu : Université Claude Bernard Lyon 1 - 8 avenue Rockefeller
69373 Lyon Cedex 08

D'importants et récents travaux ont permis une approche clinico-théorique approfondie et cohérente des actes de violences sexuelles (au sens large), ainsi que de leurs déterminants psychopathologiques.

Cette session sera consacrée à la présentation de ces approches, en introduisant les outils conceptuels pouvant équiper le clinicien dans son investissement de ce champ psychopathologique complexe. Les contradictions qu'il ne manquera pas d'y trouver seront également exposées, ainsi que la diversité des profils et des

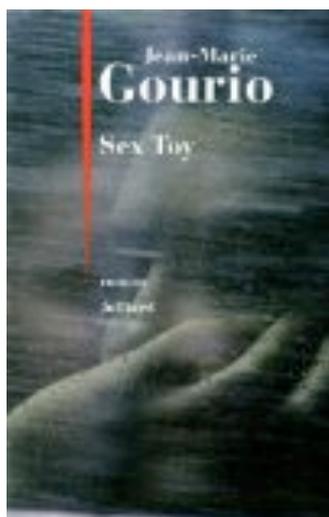
situations retrouvées. Des présentations cliniques viendront soutenir et illustrer cette approche théorique.

[Présentation des dates et des modules sur le site internet du CRIAVS Rhône-Alpes, rubrique Agenda ainsi que la plaquette.](#)

Renseignements administratifs : Service formation continue de l'Université Lyon 1 - Antenne Santé 04 78 77 71 45

Renseignements pédagogiques : CRIAVS Rhône-Alpes Secrétariat central 04 76 50 45 71

Coup de coeur lecture



Sex toy. GOURIO, Jean-Marie, Auteur. - Paris [FRANCE] : Julliard, 2012. - 210 p.

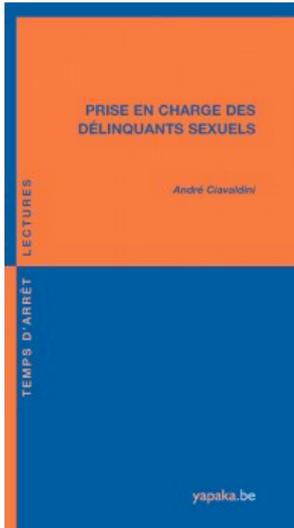
« Sex toy », le roman de Jean-Marie GOURIO, fait l'effet d'un coup de poing à l'estomac qui coupe le souffle au lecteur. D'emblée nous sommes propulsé dans le champ du corporel. La forme même de l'écriture fait écho à l'histoire de Didrie, 13 ans, qui ne parvient pas à reprendre sa respiration, comme engluée dans une interminable crise d'asthme qui épuise son corps tout entier. Car c'est bien de cette corporéité de cette toute jeune fille dont il s'agit là, perdue entre le pornosex, d'un corps réifié et instrumentalisé, sans autre perspectives. Didrie et ses copains se croisent, se touchent, s'expriment et se perdent, dans les paradis artificiels, jusqu'à l'horreur.

C'est on l'aura compris une vision extrêmement noire d'un marasme de ces adolescents naufragés qui se noient. Le lecteur suffoque dans les mêmes eaux, englouti dans ce texte qui le submerge, sans pouvoir reprendre son souffle. Le langage des mots reflète, tel un miroir, le langage du corps dans le rythme des phrases qui nous laisse haletant,

comme dans une course sans fin. Un espoir toutefois, affleure, d'une pause respiratoire, pour reprendre son souffle, ce moment de paix, ce pique-nique, dans un champ d'éoliennes, qui semblent bercer Didrie et Francky, son Amour.

Frédérique Lavèze

Note de lecture



Vous connaissez certainement la petite collection « yapaka.be », petite par la taille de ses ouvrages, mais grande par la qualité de ses auteurs, qui font tous référence dans le champ qui est le leur. Créée par une collaboration entre plusieurs administrations (enseignement, recherche, santé, jeunesse, ...) de la Belgique francophone, elle y fait partie du programme de prévention de la maltraitance. Référencées sur son site du même nom, on peut trouver la liste de ses publications, ainsi qu'un certain nombre d'entre elles en version téléchargeable. Chacun de ces livres constitue une véritable gageure pour son auteur, puisqu'il s'agit pour lui de livrer, à travers des textes courts destinés au départ aux professionnels en lien direct avec les familles, un aperçu le plus précis possible et en des termes accessibles, du sujet qu'il a à traiter.

André Ciavaldini a très bien réussi cet exercice de style, en traçant une perspective complète du champ du traitement des auteurs de violences sexuelles. Dans une perspective historique, il explique comment notre société a progressivement évolué d'une position uniquement répressive à la définition de modalités de prise en charge fondées sur une

approche humaniste du soin. Il définit la nécessité de l'appui du cadre thérapeutique sur ce qu'il appelle le « méta-cadre » de la loi et de son incarnation par les acteurs de la Justice. De nombreuses pages sont consacrées à la compréhension psycho-dynamique du passage à l'acte et du fonctionnement psychique du sujet qui y a recours. Par la suite, il fait un tour d'horizon des stratégies et des outils de soin, qui, pour lui, permettent de « désenclaver ces hommes et ces femmes de leur statut d'inhumanité », sans éluder pour autant les difficiles questions de la dangerosité et de la récurrence. Comme exemple, il décrit le fonctionnement du PARI (« Psychothérapies : Applications et Recherches Intersectorielles », unité de psychothérapie psycho-dynamique rattachée au Centre Hospitalier Alpes-Isère) comme aboutissement de ce que nous pourrions attendre des structures de soin que nous nommons en Rhône-Alpes « plates-formes référentielles » (CMPs acceptant de recevoir de façon adaptée des patients auteurs de violences sexuelles, en plus de leur file active habituelle. Enfin, André Ciavaldini décrit ce qu'il nomme un « environnement favorable aux soins », à travers le travail en réseau entre partenaires de la Santé, de la Justice et du Social qu'il définit comme un véritable « maillage » dont le patient condamné pourra pleinement tirer bénéfice pour son évolution.

On l'aura compris, on trouvera décrites entre les lignes les différentes missions qui sont aujourd'hui assignées aux CRIAVS (à la création desquels André Ciavaldini a beaucoup œuvré) dans une perspective d'appui aux professionnels engagés sur le terrain.

CIAVALDINI, André. Temps d'arrêt, Sortie fin novembre 2012, 60 p. - [Disponible en ligne en téléchargement](#)

André Grépillat

Agenda février 2013

Retrouvez les manifestations régionales et nationales [sur le site internet du CRIAVS en ligne.](#)

- 🕒 Le 08/02/2013 - Colloque AFPSSU : Ecole, sexe, vidéo
- 🕒 Le 14/02/2013 - Groupe Méditerranéen de la Société Psychanalytique de Paris : Denise Bouchet-Kervella : Formes cliniques de la perversion
- 🕒 Le 15/02/2013 - 2ème Journée régionale du CRIAVS Poitou-Charentes : Agression sexuelle et handicap mental
- 🕒 Du 25/03/2013 au 29/03/2013 - AISPAS : Formation : Prévention des agressions sexuelles à l'égard des enfants et des adolescents

---> [Dernières nouvelles documentaires de janvier 2013](#)

Accessibles en ligne sur le site Internet du CRIAVS Rhône-Alpes

----> Les [acquisitions du centre de documentation de janvier 2013](#) :

Ces documents sont disponibles gratuitement - sous condition d'inscription préalable - à l'ensemble des professionnels de la région Rhône-Alpes en consultation ou en prêt. Ils peuvent également être envoyés par la poste.

Le centre de documentation du CRIAVS Rhône-Alpes répond à vos demandes documentaires et d'ouvrages par email, téléphone ou directement sur place à Grenoble.



Approche psychiatrique des déviances sexuelles / THIBAUT, Florence Paris (FRANCE) : Springer-Verlag France, 2012. - 130 p.

Au fil des siècles, l'émotion suscitée par les crimes sexuels, particulièrement quand les victimes sont des enfants, n'a cessé de croître. Elle est même devenue un marqueur de notre société contemporaine. Bien que les condamnations soient de plus en plus fréquentes, de nombreux crimes échappent encore à la justice en raison de la difficulté persistante pour les victimes à porter plainte. Si la législation s'est considérablement renforcée en matière de répression de la délinquance sexuelle et que les peines sont de plus en plus lourdes, il est établi que l'emprisonnement seul ne peut prévenir la récidive.

La solution passe par une meilleure connaissance des déterminants de la délinquance sexuelle et par un diagnostic approprié, par les psychiatres, des comportements sexuels paraphiliques qui peuvent favoriser

crimes et délits. Ce diagnostic doit conduire à mettre en place la prise en charge la mieux adaptée à chaque type de paraphilie et garantir à la fois l'atténuation de la souffrance des patients atteints de paraphilies mais surtout la réduction du risque de récidive.

[Résumé d'éditeur]



Cliniques de l'extrême / ESTELLON, Vincent ; MARTY, François Paris (FRANCE) : Armand Colin, 2012. - 311 p.. - (Regards PSY) .

La détresse, la confusion, le désespoir, la menace par l'anéantissement - individuel ou collectif - constituent des états mixtes et des affects de référence des situations extrêmes. Qu'elles envahissent l'identité dans son rapport à la survie (dans l'intersexualité, les sexualités mélancoliques, les toxicomanies), le corps dans son rapport aux transformations (pubertaires, les modifications corporelles extrêmes, jusqu'au cadavre), ou le lien social (violences interindividuelles, traumatismes collectifs, psychopathologie du travail), ces situations ne peuvent être ignorées par la clinique contemporaine.

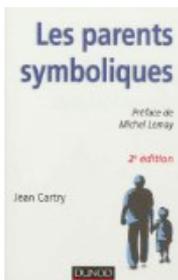
L'extrême, parce qu'il concerne des situations qui se situent au bord de l'expérience humaine, oblige à repenser la théorie du sujet, le processus de subjectivation et les théories du traumatisme psychique. Les auteurs proposent d'étudier les effets de ces situations extrêmes sur le fonctionnement psychique individuel et collectif, et de présenter différents dispositifs techniques et outils dont disposent les psychologues pour s'adapter à des situations les mettant en contact avec des phénomènes traumatiques, sensationnels ou catastrophiques, ayant le pouvoir de sidérer et de paralyser l'activité de pensée.

[Résumé d'éditeur]



Justice des mineurs / BEAUVALLET, Olivier ; LAZARE, Sun Yung Paris (FRANCE) : Berger-Levrault, 2012. - 372 p.

"La France n'est pas assez riche d'enfants pour qu'elle ait le droit de négliger tout ce qui peut en faire des êtres sains" (Ord. du 2 févr. 1945 relative à l'enfance délinquante). Enfance délinquante, enfance maltraitée, face à ces situations complexes, parfois dramatiques, les professionnels de l'enfance sont appelés à prendre des décisions qui engagent l'avenir du mineur. Cette première édition offre un éclairage précis, tant de l'état du droit, que des débats qui traversent la justice des mineurs. Mais cet éclairage ne serait pas complet s'il ne s'appuyait pas sur les héritages de notre histoire afin d'ouvrir ensuite sur les perspectives offertes par les différents discours à l'oeuvre. Justice des mineurs s'adresse à l'ensemble des professionnels de l'enfance.



 **Les parents symboliques / CARTRY, Jean.** 2^e Ed.. - Paris (FRANCE) : Dunod, 2012. - 204 p.

Jean Cartry figure parmi les pionniers des familles d'accueil thérapeutique auxquelles sont confiés par l'Aide sociale à l'enfance les enfants en difficultés. L'ouvrage, devenu un classique depuis sa parution en 1985, éclaire et commente avec de multiples exemples clinique les spécificités de ce type de prise en charge. Une somme de réflexions pratiques et théoriques, véritable livre de chevet de l'éducateur.

Cette seconde édition est l'occasion pour l'auteur d'une mise au point clinique sur 36 ans de pratique parentale et clinique, unique en son genre par ses dimensions temporelles et plus encore d'engagement personnel. [Résumé d'éditeur]



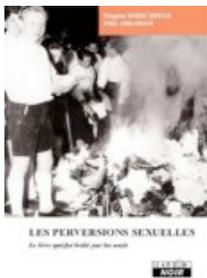
 **La perversion / CASTANET, Hervé.** 2^e Ed.. - Paris (FRANCE) : Economica, 2012. - 396 p.. - (Psychanalyse).

Cet ouvrage ordonne les références à la perversion chez Freud et chez Lacan. Pour le premier, les pratiques sexuelles, même les plus surprenantes, ne peuvent livrer la structure qui les agence. seule la fiction inconsciente du fantasme permet de le faire. La sexualité des être parlants, jamais brute ou monolithique, est inséparable d'une théorie sexuelle comme Freud la nomme. La perversion en est une; la névrose, une autre.

Pour le second, une thèse, datée de 1967 (et qui court jusqu'à la fin de son enseignement), sert de boussole : il n'y a de jouissance que du corps. Au contraire, il n'aura de cesse de tenter de restituer au corps la jouissance qu'il lui suppose perdue. L'échec est au rendez-vous : le corps, voulu comme lieu d'encaisse-la-jouissance, se

révèle corporéisé de façon signifiante.

En complément, des exemples cliniques dénudent quelques bricolages singuliers de cette traque de la jouissance. le voyeurisme (la Schaulust freudienne) servira de support à cette démonstration.



 **HIRSCHFELD, Magnus , ABRAHAM, Félix. Les perversions sexuelles : Le livre qui fut brûlé par les nazis.** Rosières en Haye (54385, FRANCE) : Camion noir, 2012, 379 p.

Ce livre est un document historique de premier plan, tant par la personnalité de son auteur que par son contenu. Publié en 1931, Les Perversions sexuelles fit connaître aux Français la doctrine du célèbre docteur Magnus Hirschfeld, le fondateur de l'Institut des sciences sexuelles de Berlin. On peut, à ce titre, le considérer comme un compendium des connaissances en sexologie au début des années 1930, d'une importance identique au mythique Psychopathia sexualis de Krafft-Ebing paru au siècle précédent.

Mais ce n'est pas tout, cet ouvrage fut, en 1933, le tout premier à être jeté au bûcher par les nazis, très vite suivi par la totalité de la bibliothèque de l'Institut des sciences sexuelles. Il inaugura ainsi des autodafés de sinistre mémoire. A ce double titre, le livre Les Perversions sexuelles mérite d'être lu tant par les curieux, que par les étudiants et les érudits. [Résumé d'éditeur]



 **Les rencontres détenus-victimes / CARIO, Robert.** Paris (FRANCE) : L'Harmattan, 2012. - 166 p.. - (Controverses).

Les Rencontres détenus-victimes (RDV) offrent aux participants la possibilité de réparer les souffrances qui n'ont pas été prises en compte durant le procès pénal. Deux groupes de condamnés et de victimes, anonymes, se sont retrouvés chaque semaine, au sein de la Maison centrale de Poissy pour cheminer, ensemble, vers une tentative de meilleure compréhension intersubjective, au-delà des conséquences directes déjà prises en compte, des répercussions des crimes respectivement commis ou subis. [Résumé d'éditeur]



Les thérapies familiales / ANAUT, Marie. Paris (FRANCE) : Armand Colin, 2012. - 192 p.. - (Cursus Psychologie) .

Un panorama complet traitant tout à la fois des approches théoriques, des techniques et des outils spécifiques de la clinique de la famille. En expliquant les pratiques cliniques, illustré par de nombreux cas, il interroge plus particulièrement les convergences et les spécificités des deux principaux courants - psychanalytique et systémique - sans négliger les courants les plus récents et approches connexes de la famille : thérapies familiales cognitives et comportementales, médiations familiales.

Marie Anaut est professeur en sciences de l'éducation et psychologie du développement à l'université de Lyon 2, psychologue clinicienne et psychothérapeute familiale. [Résumé d'éditeur]



Justice réparatrice et médiation pénale / JACCOUD, Mylène
Paris (FRANCE) : L'Harmattan, 2003. - 272 p.. - (Sciences Criminelles) .

L'engouement pour la justice réparatrice s'affirme et se confirme dans les pays anglo-saxons mais n'a pas trouvé le même écho dans les pays francophones. L'intérêt des pays francophones est nettement plus marqué pour les pratiques de médiation, pratiques clairement dissociées du mouvement de la justice réparatrice. Les raisons de cette distanciation ne sont qu'idéologiques. Des considérations historiques, politiques, sociales et culturelles invitent certains experts francophones à inscrire l'origine des pratiques de médiation hors du champ socio-pénal ou en rupture avec celui-ci.

L'hétérogénéité des pratiques de médiation et celle des champs de leur application situent la médiation dans une rationalité communicationnelle, intercompréhensive et transdisciplinaire très éloignée d'une logique de réparation. Les facteurs présidant au développement du mouvement de médiation sont identifiés dans un contexte plus large que celui d'une simple critique des finalités de la sanction pénale.

L'analyse des points de convergence et de divergence entre justice réparatrice et médiation est l'occasion d'interroger la portée transformatrice de ces mouvements, notamment à partir de la perspective victimologique et à partir du processus de professionnalisation et d'institution des pratiques de médiation.

Pour retrouver de façon détaillée chaque semaine la revue de presse, les derniers articles, rapports et autres documents publiés sur la thématique des violences sexuelles, la veille médias ainsi que la veille juridique, [abonnez-vous au bulletin documentaire national des CRIAVS](#) ou [consulter les derniers numéros.](#)

[Vous inscrire à la lettre d'information mensuelle du CRIAVS Rhône-Alpes](#)
www.criavs-ra.org

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 vous disposez d'un droit d'accès de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations de notre part, veuillez-nous retourner votre email en information@criavs-ra.org